



*Cullettivu
di Corsica
contr'à u razzisimu*

Ajaccio, lundi 8 janvier 2007.

Communiqué de presse

Prière d'insérer

Soutien à El Houcine Mallah

Avà Basta exprime son soutien à El Houcine Mallah qui fait appel du jugement qui considère comme un délit le fait d'avoir hébergé son gendre en situation irrégulière. Nous nous joignons à la campagne initiée par la Ligue des Droits de l'Homme pour la défense d'un droit humain des plus légitime.

Comme nous l'avons publié au moment de son procès, le fait de caractériser comme un délit l'hébergement de quelqu'un de sa famille est d'autant plus surprenant que depuis la loi Chevènement et celles qui ont suivi – bientôt 10 ans – nous avons aidé à la régularisation de centaines de dossiers pour lesquels, et ça l'est toujours, l'attestation de domiciliation est obligatoire ...

Faut-il interpréter cette contradiction nouvelle comme une escalade dans la répression contre l'immigration ?

Pour Avà Basta,
La Présidente,
Noëlle Vincensini.

PS : Possibilité d'obtenir par mail (l.mege@club-internet.fr & a.bastal@club-internet.fr) ce CP.

Ajaccio (siège social) : BP 3 – Quartier Ste Lucie, 1 rue Ste Lucie, 20 181 Ajaccio
Tel : (33) 04 95 51 18 02 – Fax : (33) 04 95 51 29 69 – Courriel : a.bastal@club-internet.fr
Bastia : 10 rue Notre Dame de Lourdes, 20200 Bastia.
Tel : (33) 04 95 31 82 53 - Fax : (33) 04 95 34 37 96